

COM' INFO :

Tableaux d'Avancement Brigadiers 2019 et 2020

Après quasiment 2 ans d'atermoiements, l'arbitrage a enfin été rendu sur les promotions de brigadiers pour l'année 2019 et l'année 2020.

Le jeu du « ce n'est pas nous, c'est eux », « c'est au guichet unique », « on attend la décision de la DGAFP », « l'arbitrage doit se faire au niveau interministériel », était une interminable attente pour les agents pouvant bénéficier d'une reconnaissance et d'une revalorisation salariale.

La réunion interministérielle a donc rendu son verdict et sans surprise, les promotions sont très en deçà des espérances.

Pour le TA 2019, ce sont 550 promotions soient 489 promus au titre des unités de valeurs et 61 au titre du 1/9^{ème} .

Pour le TA 2020, ce sont 422 promotions soient 375 promus au titre des unités de valeurs et 47 au titre du 1/9^{ème} .

Pour 2021, c'est le néant. Pas d'arbitrage. Autant dire que la galère est repartie pour un tour et que ce sont une fois de plus les agents qui trinquent.

La CGT Pénitentiaire exige que les CAPI se tiennent dans les plus brefs délais et que la ou les CAP nationales s'en suivent rapidement.

La CGT Pénitentiaire exige que le taux de promotion 2021 soit connu et acté au plus vite. Il est hors de question de subir le même traitement que les TA 2019 et 2020.

Montreuil, le 09 novembre 2020.